



# Mémo

## Compte Rendu Financier et Compte Rendu d'Activités à retourner avant le **30 septembre 2009**

Si vous avez des difficultés à les remplir,  
n'hésitez surtout pas à prendre contact avec le secrétariat : 03 26 54 43 00

## Formation des mandataires (obligatoire pour les nouveaux)

Les mandataires sont convoqués de 9 h à 12 h :  
**mercredi 14 octobre à Châlons en Champagne ou mercredi 21 octobre 2009 à l'IUFM de Reims**  
pour une formation sur le fonctionnement de la coopérative scolaire  
(droits et devoirs du mandataire, légal, illégal...), la gestion, la comptabilité etc ....

*Il est indispensable de prévenir de votre présence comme de votre absence.*

## L'affiliation à l'OCCE Marne

Doit être prise dans les 3 mois qui suivent la rentrée scolaire pour éviter la fermeture de votre compte.

## Réunions pour préparer les activités OCCE

"Ecoles qui bricolent"	mercredi <b>21 octobre</b> 2009 de 9 h à 12 h à l'IUFM de Reims
"Ecoles qui s'interrogent"	
"Ecoles qui folkent"	<ul style="list-style-type: none"><li>• vendredi 6 novembre à l'école élémentaire Saint Exupéry à Saint Memmie</li><li>• mardi 10 novembre sur Reims (lieu à préciser)</li></ul>
"Classe d'eau"	Mercredi 7 octobre 2009 (à confirmer) de 9 h à 12 h à l'Agence de l'Eau à Châlons en Champagne
THÉÂ : théâtre, coopération, école	<ul style="list-style-type: none"><li>• mardi 3 et mercredi 4 novembre 2009 : mini stage</li><li>• mercredi 18 novembre à Vitry-le-François</li><li>• mercredi 27 janvier à Rethel</li><li>• mercredi 3 février à Vitry-le-François</li></ul>



Pour être prévenu des dates et lieux de formation, pensez à retourner la feuille d'inscription page 19/20 pour le 7/10/09.

## Droit à l'image

Dans le cadre des activités de la coopérative, vos élèves sont susceptibles d'être pris en photo pour figurer dans un journal local ou sur le site de l'école ou de l'OCCE.

Pensez à demander une autorisation de droit à l'image aux parents et prévenez-nous en cas de refus. Modèle disponible sur notre site [www.occe.coop/ad51](http://www.occe.coop/ad51) dans la rubrique coopérative scolaire.